

Toutes les sections de ce document doivent être renseignées avant l'envoi de l'équipement.

Nom de la société :	
Nom et Prénom du contact :	
Email :	
Téléphone :	
Fax :	
Adresse de Facturation	
Adresse de Livraison (si différente)	

Date de début de location :	
Date de fin de location :	
Coût de la location :	
Numéro de commande Client :	
Valeur à assurer (€) :	
Modèle de sonomètre & Numéro de série :	
Type de calibre acoustique & Numéro de série :	

Veuillez lire les informations suivantes afin d'être pleinement informé :

Assurance de l'équipement

Le client assume l'entière responsabilité de perte ou de dommage du matériel loué. Le client doit organiser l'assurance de l'équipement loué à ses frais. Tout microphone abimé sera facturé au tarif public.

Pour accepter les termes et conditions de la location, veuillez signer et dater le document. A retourner par fax au 05 61 67 40 56.

Signature	Date

Conditions de location Cirrus France Ltd

Termes & Conditions

Les prix affichés n'incluent pas la TVA. Le matériel est livré avec manuels d'utilisation en français et certificats de calibration.

Envoi & Réception

Les prix affichés incluent les frais d'envoi pour une adresse en France. Si la livraison est en erreur, des charges supplémentaires peuvent être appliquées.

Durée minimale de location

La durée minimale est d'une semaine (7 jours). Les semaines commencées seront facturées entièrement. Nous proposons des remises pour des durées plus longues. Contactez Cirrus pour en savoir plus.

Déroulement

Le déroulement d'une semaine de location comprend le temps de transport et les 7 jours pleins de la semaine. La date de retour est indiquée sur la facture, elle peut varier en fonction des week-end et jours fériés.

Extension de la durée de location

Une extension de location pourra être accordée si Cirrus France est prévenu par Fax ou email avant la fin de la période de location.

Conditions de paiement

Le paiement devra être effectué à la commande. Un délai de 28 jours est accordé aux clients possédant un compte Cirrus.

Consommables supplémentaires

Les consommables supplémentaires, comme les piles, sont à la charge du client. Les équipements sont fournis avec des piles neuves.

Assurance

Le client assume l'entière responsabilité de perte ou de dommage du matériel loué. Le client doit organiser l'assurance de l'équipement loué à ses frais. Tout microphone abimé sera facturé au tarif public.

Vérification et accusé de réception de l'équipement

Le client devra signer le bon de réception. Tout dommage durant le transport devra être notifié immédiatement à Cirrus France Ltd par téléphone.

Modification de l'équipement

Toute tentative de réparer, de modifier ou d'altérer l'équipement loué rendra le client responsable des charges inhérentes à la remise en état de l'équipement. Le client assure que la personne qui effectuera les mesures utilisera le matériel de manière normale. Le client entreposera le matériel dans un endroit protégé de l'eau, de la chaleur et de toute autre condition pouvant détériorer le matériel.

Résiliation de contrat et propriété de l'équipement

Cirrus France Ltd se réserve le droit de résilier le contrat sans affecter les droits à recouvrer les sommes dues, les dommages-intérêts pour rupture de contrat ou d'autres voies de recours lorsque le client est en infraction ou est impliqué dans une procédure d'insolvabilité ou de liquidation. La propriété de l'équipement reste celle de Cirrus France Ltd.

Bureau Cirrus France Ltd
40 Bis Avenue Gabriel Fauré
09500 MIREPOIX
France
Tél : 05 61 67 40 01
Fax : 05 61 67 40 56
Email : infos@cirrusresearch.fr
www.cirrusresearch.fr



